

Un plan de la ville a vélo

Grenoble : 20 000 exemplaires par an

La communauté de communes de l'agglomération grenobloise (METRO) a décidé, en 1991, dans le cadre de sa politique de sensibilisation à l'usage du vélo, d'éditer un plan des aménagements cyclables existants sur les 23 communes qui la composent. Réalisé en collaboration avec les associations d'usagers et des partenaires institutionnels (conseil général, sécurité routière, etc.), ce plan répond à une très forte demande de la population.

Il évolue chaque année afin d'intégrer les nouveaux aménagements ainsi que les diverses observations sur sa lisibilité ou son aspect pratique. Au fil des années, de nombreux petits conseils ont été rajoutés en matière de sécurité, en cas d'accidents, en terme de temps de parcours entre les différentes mairies, etc. Sa présentation sous format de poche rend le plan très facile à utiliser. Un petit livret contient une carte des aménagements. Au recto de cette carte, on présente l'ensemble de l'agglomération, ce qui permet de visualiser les grandes liaisons. Au verso, un zoom sur les communes centrales précise les parcours plus urbains.

On y indique les différents types d'aménagements existants (pistes, bandes), ainsi que les grandes directions et certains équipements importants : postes, gares, hôpitaux, etc.

Ce plan est mis à disposition gratuitement dans toutes les mairies de l'agglomération, à l'Office du tourisme, dans les malles "nouveaux arrivants", dans les dossiers "prêt à rentrer" étudiants, et lors de différentes manifestations.

Une nouvelle édition est distribuée chaque année lors de la fête du vélo organisée par la communauté de communes au début du mois de juin.

RÉSULTATS OBTENUS

Le plan des aménagements cyclables de l'agglomération fait l'objet d'une mise à jour annuelle et est édité à chaque fois en 20 000 exemplaires depuis 3 ans environ. Cette quantité est nécessaire pour faire face pendant un an aux demandes de plus en plus nombreuses.

ENSEIGNEMENTS

Le travail en partenariat avec les associations d'usagers est indispensable car il permet de mieux cerner les besoins et d'améliorer la lisibilité des différentes cartes proposées.

De plus, de nouvelles indications sont demandées par les utilisateurs de ce plan et la mise à jour annuelle permet de répondre à ces demandes.

Une des difficultés d'un tel plan réside dans le choix des équipements ou des rues à indiquer. En effet, l'objectif est double : d'une part une grande lisibilité, d'autre part un degré de précision suffisamment important sur toute l'agglomération.

ACTEURS

Chaque année, un groupe composé de représentants d'associations d'usagers, de collectivités, du conseil général, des villes et de la METRO se réunit afin de déterminer les modifications à apporter, de préciser la localisation des aménagements nouveaux et les nouvelles informations qui pourraient être insérées.

ÉLÉMENTS DE COÛT

Ce plan est financé dans sa totalité par la METRO. La conception du plan avec tirage en 20 000 exemplaires a coûté 200 000 F et le coût de la remise à jour annuelle avec tirage d'un nombre équivalent d'exemplaires est d'environ 150 000 F.

PERSONNE À CONTACTER

Stéphanie Salomon, METRO - Tél. 04 76 59 59 98



Légende

- Tracé Tramway
- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Piste cyclable aménagée mixte : transport en commun-deux roues
- Autre itinéraire / Contre - allées
- Itinéraire de liaison pratiqué par les cyclotouristes pour traverser l'agglomération grenobloise
- Rocade Sud / Autoroute

Pont du Drac

- Jalonnement de la ville de Grenoble
- Gare SNCF
- Lignes SNCF
- Traversée dénivelée aménagée
- Postes
- Mairies
- Musées
- Hôpitaux
- Enseignement Supérieur, Recherche
- Collèges
- Lycées
- Equipements publics

Extrait du "plan des pistes cyclables de l'agglomération grenobloise" : le choix du nom des rues, des établissements, des points de repère est effectué par un groupe de travail

Plan des
pistes cyclables
de l'Agglomération Grenobloise
Edition 99

Circulez,
il y a tout à voir !

Le plan est affiché régulièrement sur des panneaux d'information



Chaque année, une pochette contenant un plan des pistes cyclables est éditée et diffusée gratuitement à 20 000 exemplaires